

**POLITIQUE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE
ET DES ECOSYSTEMES
MINES SAINT-ETIENNE**

TLP GREEN

Réf : **EMSE / PQ / ENS / 003**

Date de création : **10/07/2023**

Date d'édition : **10/07/2023**

Date de révision : **.././....**

Indice de révision **000**

**POLITIQUE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE ET
DES ECOSYSTEMES
DE MINES SAINT-ÉTIENNE**

Indice Révision chapitre N°	Date d'application	Raison de l'évolution
000	10/07/2023	Création du document

CLASSIFICATION

TLP GREEN

Diffusion interne

Rôle	Nom - Prénom	Fonction	Date et visa
Rédacteur	BONNY Sandrine	Ingénieur Qualité Sureté Environnement	10/07/2023
Rédacteur	WYKOWSKI Salomé	Agent saisonnier	10/07/2023
Vérificateur	GONDRAN Natacha	Chargée mission transition écologique	 26/10/2023
Vérificateur	BLANC Julie	Membre du GT Transition écologique	 26/10/2023
Valideur	JAMEN Christine	DPRH	 23.10.2023
Valideur	DELAFOSSÉ David	Directeur du Campus GCP	 23.10.2023
Valideur	WOLSKI Krzysztof	Directeur Adjoint en Charge des Formations	 23.10.2023
Valideur	VIRICELLE Jean-Paul	Directeur Adjoint en charge de la Recherche	 23.10.2023
Valideur	FARA David	Secrétaire Général	 23.10.2023
Valideur	FAYOLLE Jacques	Directeur	 23/10/23
Information	---	Instance F3ST	

 MINES Saint-Étienne Une école de l'IMT	POLITIQUE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE ET DES ECOSYSTEMES MINES SAINT-ETIENNE TLP GREEN	Réf : EMSE / PQ / ENS / 003 Date de création : 10/07/2023 Date d'édition : 10/07/2023 Date de révision : .././.... Indice de révision 000
---	---	---

SOMMAIRE

1. PRÉAMBULE.....	3
2. PÉRIMÈTRE.....	3
3. OBJECTIFS	3
3.1. Intégration durable de la biodiversité dans les politiques de Mines Saint Étienne	3
3.3. Intégration de la biodiversité dans les missions de recherche et d'enseignement	4
3.4. Exemplarité et expérimentation au sein de ces campus	4
3.4. Favoriser les partenariats avec des acteurs engagés	5
4. Moyens et référents associés	6

 MINES Saint-Étienne Une école de l'IMT	POLITIQUE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE ET DES ECOSYSTEMES MINES SAINT-ETIENNE TLP GREEN	Réf : EMSE / PQ / ENS / 003 Date de création : 10/07/2023 Date d'édition : 10/07/2023 Date de révision : .. /.. /.... Indice de révision 000
---	---	--

1. PRÉAMBULE

La politique en faveur de la biodiversité et des écosystèmes précise les intentions et les orientations globales de Mines Saint-Étienne concernant la gestion durable de ses campus et également de sa démarche volontaire en faveur de la biodiversité dans l'ensemble de ses activités. Elle permet à l'ensemble des parties prenantes internes et externes d'en avoir connaissance et de pouvoir y participer.

Cette politique est adossée à un plan d'action en lien avec les intentions et les orientations globales de l'École.

2. PÉRIMÈTRE

Cette politique vise à couvrir et présenter l'ensemble des moyens mis en œuvre en faveur de la biodiversité et des écosystèmes sur les différents campus :

- Campus « École des Mines » à Saint-Étienne, 158 Cours Fauriel
- Campus Georges Charpak Provence à Gardanne .

Cette politique couvre également les activités de Mines Saint- Étienne : recherche, enseignement et diffusion de la culture scientifique et technique.

Cette politique formalise l'engagement de Mines Saint-Étienne pour contribuer aux ODD 11 (Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables) et 15 (« Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité »).



3. OBJECTIFS

Cette politique sert des objectifs en lien avec l'engagement volontaire de Mines Saint-Étienne en faveur de la biodiversité et des écosystèmes qui se trouvent dans la charte Biodiversité CGE/CPU.

 MINES Saint-Étienne Une école de l'IMT	POLITIQUE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE ET DES ECOSYSTEMES MINES SAINT-ETIENNE TLP GREEN	Réf : EMSE / PQ / ENS / 003 Date de création : 10/07/2023 Date d'édition : 10/07/2023 Date de révision : .././.... Indice de révision 000
---	---	---

3.1. Intégration durable de la biodiversité dans les politiques de Mines Saint Étienne

Dans le cadre de son inscription dans une démarche nationale qui est nécessaire pour permettre une vision systémique, Mines Saint-Étienne a signé l'engagement de respect de la charte Biodiversité CGE/CPU en 2023.

L'intégration durable de la biodiversité dans les politiques de l'École est soutenue par une diffusion de la dynamique auprès des parties prenantes internes et externes. Elle s'intègre dans la politique en lien avec la transition écologique et la responsabilité sociétale de Mines Saint-Étienne.

Afin de permettre une intégration constante, le plan d'action en faveur de la biodiversité et des écosystèmes est intégré dans le plan d'action transition écologique et responsabilité sociétale.

De plus, la politique en faveur de la biodiversité et des écosystèmes est portée par la direction de Mines Saint-Étienne qui en confie le suivi et le portage au Groupe de Travail Transition Écologique et Responsabilité Sociétale dont les chargées de missions en assurent le reporting et l'animation.

Mines Saint-Etienne est engagée depuis de nombreuses années dans une gestion durable de ses espaces verts et boisés. Depuis 2020, deux espaces verts gérés par Mines Saint-Étienne ont été classés « refuge LPO » (le parc de la « maison du directeur » à Saint-Étienne et le campus Georges Charpak, à Gardanne).

3.3. Intégration de la biodiversité dans les missions de recherche et d'enseignement

Mines Saint-Étienne souhaite une implication forte et des réflexions autour des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans ses activités de recherche et de formation.

Les enjeux environnementaux, notamment les questions relatives à la biodiversité, sont abordés dans les différentes formations de Mines Saint-Étienne :

 MINES Saint-Étienne Une école de l'IMT	POLITIQUE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE ET DES ECOSYSTEMES MINES SAINT-ETIENNE TLP GREEN	Réf : EMSE / PQ / ENS / 003 Date de création : 10/07/2023 Date d'édition : 10/07/2023 Date de révision : .. /.. /.... Indice de révision 000
---	--	--

- Pour le cycle ICM (Ingénieur Civil des Mines), un module de tronc commun en première année (Climat - environnement - développement durable¹) évoque les enjeux associés à l'érosion de la biodiversité. Pour les étudiants souhaitant aller plus loin, deux « toolbox » de 40 heures abordent également les enjeux écologiques : la toolbox « évaluation environnementale »² et la toolbox « GRESIPOL » (Gestion des ressources et des sites pollués)³. Certains projets pédagogiques, tels que les projets citoyens, en première année⁴, les projets PRICE, en deuxième année, ou les projets industriels (en dernière année) peuvent également traiter des enjeux liés à la biodiversité.
- Au sein du cycle ISMIN (Ingénieurs Systèmes Micro-électroniques et INformatique), les étudiants doivent, en première année, effectuer un projet « Ingénieurs Solidaires en Action », qui peut aborder les enjeux associés à la biodiversité. Des activités collectives sont également fréquemment réalisées, en lien avec la protection des milieux, lors des journées d'intégration pour les nouveaux arrivants.
- Au sein de la formation sous statut salarié (FSS), les enjeux associés à la biodiversité sont abordés sous l'angle des contraintes et enjeux pour les entreprises (réglementation ICPE, management environnemental).

3.4. Exemplarité et expérimentation au sein de ces campus

Mines Saint Étienne a banni l'usage de produits phytosanitaires chimiques, utilise également des engrais naturels et biologiques, pratique des méthodes d'entretiens des espaces verts raisonnées (coupe, jachère fleurie, gestion différenciée, écopâturage, ...). Cette gestion

¹ <https://portail.emse.fr/syllabus/ICM/gp/2933/fr>

² <https://portail.emse.fr/syllabus/ICM/gp/536/fr>

³ <https://portail.emse.fr/syllabus/ICM/gp/525/fr>

⁴ Voir par exemple : <https://procit.wp.imt.fr/ecoute-moi-la-voix-de-la-nature-2/>

 MINES Saint-Étienne Une école de l'IMT	POLITIQUE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE ET DES ECOSYSTEMES MINES SAINT-ETIENNE TLP GREEN	Réf : EMSE / PQ / ENS / 003 Date de création : 10/07/2023 Date d'édition : 10/07/2023 Date de révision : .. /.. /.... Indice de révision 000
---	---	--

écoresponsable des ses espaces verts s'appuie sur un cahier des charges qui se veut évolutif afin d'améliorer continuellement les bonnes pratiques.

De plus, Mines Saint-Étienne a fait le choix pour le Campus Georges Charpak Provence, de mettre en place un éco-pâturage avec des brebis de race provençale « Mouréous » (rustique) qui permet de favoriser la biodiversité sur le campus mais également de sensibiliser les usagers de ce dernier.

Mines Saint-Étienne réaffirme également son souhait d'être exemplaire à son niveau dans ses activités et son fonctionnement dans le domaine de la protection de la biodiversité et la restauration des écosystèmes.

3.4. Favoriser les partenariats avec des acteurs engagés

Afin de mettre en œuvre sa politique, Mines Saint-Étienne a signé une convention avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) qui pilote un programme national de préservation de la biodiversité et de découverte de la nature locale. Le label « refuge LPO » (marque déposée) vise à valoriser et mettre en réseau des espaces qui préservent et développent la biodiversité, tout en offrant une qualité de vie aux populations. Mines Saint-Étienne souhaite ainsi participer à l'effort collectif de protection de la nature en menant des actions concrètes, avec la LPO, pour contribuer au maintien et au développement de la nature (faune, flore, paysage) dans ses espaces naturels.

Mines Saint-Étienne a la volonté d'accueillir, de protéger et de promouvoir la nature sur son site. Pour cela, Mines Saint-Étienne exclut la chasse et la pêche et s'engage à :

- Créer des conditions propices à la vie du sol, de la faune et de la flore sauvages ;
- Préserver son environnement de toute pollution ;
- Réduire son impact sur l'environnement.

Mines Saint Étienne est historiquement engagée aux côtés d'associations telle que la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) avec laquelle, elle interagit à différents niveaux :

- En tant que refuge LPO (label), pour le campus Georges Charpak Provence et pour le campus historique du 158 Cours Fauriel, depuis 2020
- En sollicitant les élèves sur des projets proposées par la LPO (ex : projet citoyen « Écoute ma voix »⁵, installation de nichoirs et gîtes...)

 MINES Saint-Étienne Une école de l'IMT	POLITIQUE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE ET DES ECOSYSTEMES MINES SAINT-ETIENNE TLP GREEN	Réf : EMSE / PQ / ENS / 003 Date de création : 10/07/2023 Date d'édition : 10/07/2023 Date de révision : .. /.. /.... Indice de révision 000
--	---	--

- En sollicitant les intervenants LPO pour des ateliers de sensibilisation des personnels et des élèves.

Le travail et la présence de la LPO aux côtés de notre institution permet ainsi à Mines Saint-Étienne d'aborder sa démarche de gestion écoresponsable de ses espaces verts avec le soutien efficace et pragmatique d'acteurs pertinents et d'experts engagés. Ce partenariat a permis aux deux campus de l'École (Saint-Étienne et Gardanne) d'être labellisés « Refuges LPO » pour une durée de 3 ans.

Mines Saint-Étienne réaffirme également par cette politique sa volonté mettre en place des partenariats avec des acteurs engagés en faveur de la biodiversité et la préservation des écosystème.

4. Moyens et référents associés

Afin de servir sa politique en faveur de la biodiversité et des écosystèmes, Mines Saint-Étienne mobilise le groupe de travail transition écologique et responsabilité sociétale pour porter le plan d'action permettant l'atteinte d'objectifs fixés dans l'engagement de la charte Biodiversité.

Le plan d'action évoqué est reporté de manière régulière au sein du GT Transition Écologique et fait l'objet d'un reporting au cours du Comité de responsabilité Sociétale et Environnementale de Mines saint-Étienne. Il bénéficie entre autres du budget alloué au DDRS/transition écologique pour les actions communes à l'ensemble des campus.

Mines Saint-Étienne, par cette politique, souhaite qu'une démarche d'amélioration continue soit mise en œuvre dans ses pratiques et ses activités en faveur de la biodiversité et des écosystèmes.